



Niveaux : 6^{ème} – Terminale

Types d'établissement : Collège, Lycée.

Ce dispositif a pour objectif que les élèves oralisent leur raisonnement ou les réponses apportées aux questions posées. Ses avantages sont multiples puisqu'il permet de mettre en évidence des difficultés de compréhension, de raisonnement mais aussi d'expression orale et qu'il dépend des besoins de l'élève. L'enseignant, installé à une table au fond de la salle, reçoit le ou les élève(s) pour un passage à l'oral de quelques minutes.

I. Déclinaison(s) possible(s) du dispositif

Ce dispositif peut être adapté et se décline sous plusieurs formes :

Modalités de passage	<ul style="list-style-type: none"> - Passage à l'initiative de l'élève (obstacle(s) rencontré(s) ou besoin de validation) - Passage imposé par l'enseignant.
Posture de l'enseignant	<ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant prend des notes pour ne pas interrompre l'élève et pouvoir ensuite revenir sur les difficultés. - L'enseignant interrompt l'élève à un moment opportun de son oral pour l'amener à se corriger. - L'enseignant intervient oralement pour apporter des corrections/précisions. - L'enseignant lui présente un support écrit qui devient un outil pertinent pour que l'élève se corrige. Exemples : un tableau de conversion à compléter ou une ardoise vierge sur laquelle il lui demande de revenir sur un point précis.
Posture de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves sont assis ou debout face à l'enseignant. - Les élèves sont seuls ou en groupe.
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation est libre : répartition libre de la parole au sein du groupe qui vient présenter. - L'organisation est imposée : distribution de la parole par l'enseignant.
Types d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Exercices différenciés (exemple : « explorateur, savant, expert ») ou non. - Démarche expérimentale (protocole, analyse, interprétation) - Tâche complexe - Evaluation
Temps concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Au cours d'une étape, d'un exercice ou d'une activité : l'élève vient exposer sa difficulté à l'enseignant. - À la fin d'une étape, d'un exercice ou d'une activité : l'élève vient faire vérifier son travail à l'enseignant qui lui permet ou non de passer à la suite. - Lors d'une évaluation : l'élève est évalué sur ses connaissances et/ou ses compétences.
Support matériel	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève vient sans support. - L'élève donne son support à l'enseignant et ne peut donc pas le lire. - L'élève vient avec son support et peut s'en servir. - L'enseignant anticipe les éventuels besoins des élèves et prévoit des outils en conséquence (tableaux de conversion, ardoise...).

II. Présentation de cas concrets

Présentation d'un protocole expérimental

Exemple : la filtration (Collège REP / Niveau 6^{ème})

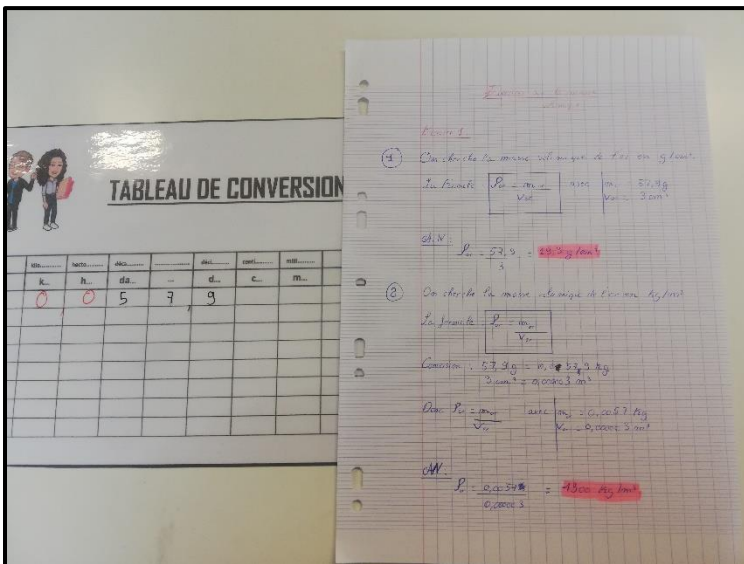
Les élèves doivent, par groupe ou individuellement, grâce au matériel mis à leur disposition, rédiger un protocole expérimental permettant de séparer l'eau du sable. Une fois ce protocole terminé, les élèves vont à la rencontre de l'enseignant, situé sur une table au fond de la salle, lui remettent le protocole et doivent le détailler étape par étape en se répartissant librement la parole. L'enseignant laisse les élèves, assis ou debout, exposer leur protocole dans sa totalité et revient à l'oral sur les éventuels points à modifier. L'enseignant exige ensuite des élèves qu'ils reformulent leur protocole en fonction des conseils donnés. Une fois le protocole validé les élèves réalisent leur expérience. La durée de cette activité est d'environ une heure.

Correction d'exercices avec différenciation

Exemple : énergie cinétique, masse volumique... (Collège REP / Niveau 3^{ème})

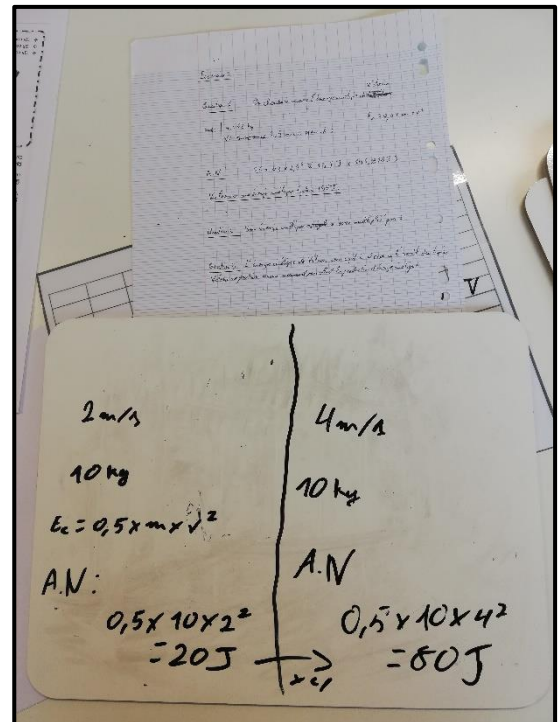
Des exercices différenciés sur une notion bien précise (masse volumique, énergie cinétique, loi d'Ohm) sont distribués aux élèves. Chaque élève se voit attribuer un niveau (explorateur, savant ou expert) à atteindre* dans le temps imparti. Les élèves ont la possibilité de se mettre par groupe de deux à la condition que le niveau à atteindre soit le même pour les membres du groupe. Pour pouvoir passer à un niveau supérieur, lorsqu'une difficulté est rencontrée ou à la demande de l'enseignant, le ou les élèves vien(nen)t s'asseoir au fond de la salle pour échanger avec le professeur sur leur résolution d'exercice. Selon les exercices proposés, l'enseignant pourra prévoir des supports matériels (ardoises, tableaux de conversion) pour pallier les difficultés des élèves. L'enseignant limite au maximum ses interventions. La durée de cette activité est d'environ une heure.

*un élève savant doit réaliser les exercices des niveaux explorateur et savant. Un élève expert doit réaliser les exercices des niveaux explorateur, savant et expert.



Exercices sur la masse volumique : copie d'élève accompagnée d'un tableau de conversion fourni par l'enseignant suite à une erreur de conversion.

[Consulter l'enregistrement audio correspondant](#)



Exercices sur l'énergie cinétique : copie d'élève accompagnée d'une ardoise fournie par l'enseignant suite à une erreur de raisonnement.

[Consulter l'enregistrement audio correspondant](#)

Evaluation

Exemple : construction d'un circuit électrique (Collège REP / Niveau 5^{ème})

L'élève tire au sort un sujet sur lequel figure le schéma normalisé du circuit électrique à réaliser grâce au matériel mis à sa disposition sur la table de l'enseignant. L'élève réalise le circuit électrique tout en apportant des explications orales. La durée de cette activité est d'environ une heure pour faire passer une vingtaine d'élèves.

Présentation d'un calcul puis d'un protocole expérimental

Exemple : calcul de volume à prélever et protocole expérimental d'une dilution (Niveau 2^{nde})

Les élèves doivent dans un premier temps, en binôme, présenter au professeur le calcul avec lequel ils ont déterminé le volume de solution mère à prélever puis, dans un second temps, présenter le matériel utilisé et le protocole expérimental qu'ils vont suivre pour réaliser cette dilution. Les élèves se répartissent la parole comme ils le souhaitent. L'enseignant n'intervient qu'à la fin de la prise de parole des élèves. La durée de cette activité est de 45 minutes pour faire passer une quinzaine d'élèves. S'ensuit 1h15 de pratique.

III. Points positifs du dispositif

- L'enseignant se met en retrait pour porter son attention sur un élève ou un groupe d'élèves ce qui permet au reste de la classe de travailler son autonomie.
- Les élèves sont valorisés par ce temps d'échange privilégié avec l'enseignant.
- Le dispositif est un outil performant pour mettre en évidence, de manière extrêmement personnalisée par l'intermédiaire de l'oral, les difficultés, les erreurs ou les incohérences de raisonnement et/ou de méthodologie. Ces dernières sont immédiatement retravaillées.
- Il permet à un élève sans difficulté particulière de se focaliser sur sa pratique de l'oral. L'enseignant accorde une importance particulière au vocabulaire utilisé mais aussi à la formulation incitant ainsi l'élève à être très rigoureux lors de ses prises de parole.
- Ce dispositif permet la différenciation pour prendre en compte le rythme et les difficultés de chaque élève.
- L'enseignant a une vue globale des difficultés rencontrées par les élèves.

IV. Points de vigilance

- La position de l'enseignant au sein de la salle de classe est primordiale : l'enseignant doit donc éviter de se positionner à son bureau en privilégiant un lieu neutre qui ne soit pas dans le champ de vision du reste de la classe.
- L'enseignant doit veiller à une juste répartition du temps entre chaque passage d'élève.
- L'enseignant doit veiller à préciser le cadre : modalités de passage, sa posture mais aussi celle de l'élève, la communication et les temps concernés. (voir paragraphe I)